

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025



MOTO-CLUB : MOTO CLUB PERNOIS

E-MAIL : president.motoclubpernois@gmail.com

TÉLÉPHONE : 0609137266

ORGANISATEUR TECHNIQUE : YANN PIGUET

N° D'ÉPREUVE FFM : 80

DATE : 30/03/2025

LIEU : PERNES LES FONTAINES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Joel FAIVRE	Licence : 009935
Directeur de course adjoint	Christophe PIGNOL	Licence : 124079
Délégué(s) FFM	Jérôme CASSIN	Licence : 062806
Président du Jury	Jérôme CASSIN	Licence : 062806
Membre du Jury	Frédéric CARRARA	Licence : 051251
Membre du Jury	Thibault GIACOMI	Licence : 193757
Commissaire technique responsable	Ingrid GIGAN	Licence : 366070
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Format de l'épreuve (cochez la case correspondante) :

- 24MX TOUR : ELITE INTER MX1 + ELITE INTER MX2 + JUNIOR + MX ESPOIRS 85
- ELITE INTER MX1 + ELITE INTER MX2 + COURSE ANNEXE : FREESTYLE [voir règlement particulier en annexe]
- JUNIOR + MX ESPOIRS 85

	ELITE INTER MX1	ELITE INTER MX2
DÉLÉGUÉ FFM	Jérôme CASSIN - Licence 062806	
AGE DES PILOTES	15 ans minimum	
LICENCES	NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3 + wild-cards	
CYLINDRÉES	Classe 3 & 4	Classes 2 et 250cc 2T
PLAQUES ET NUMÉROS	1	CLASSE 2 250 CC 2T 2

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale + pour les juniors/espoirs : protections des coudes/épaules/genoux à la norme EN 1621-1.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DR Richard LENEUF		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Carpentras	Temps de trajet (en min)	15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site **Val de Guilhaud**
 Adresse **1436 chemin du val de Guilhaud 84210 Pernes les fontaines**

Caractéristiques :
 Longueur du circuit **1620**
 Largeur minimum de la piste **6**
 Largeur de la grille **42m**
 Longueur de la ligne droite de départ **100m**
 Nombre d'OCP* **24**
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO:

Pendant les essais : **50**
 En manche : **45**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 17-01-2025

MOTO CLUB PERNOIS
 BP 14 - 84210 PERNES
 90092783050

VISA DE LA LIGUE

DATE: 20/01/2025



LIGUE MOTOCYCLISTE
 REGIONALE PROVENCE
 Centre Vie l'Anjoly - 98, Bld de l'Europe
 13127 VITROLLES
 Secrétariat : 0442097202 / 0675280548
 ligue.motocyclistedeprovence@orange.fr

VISA DE LA FFM

DATE: **28/01/2025**
 NUMÉRO: **25/0077**



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

SAMEDI

08H00	Ouverture du Paddock
10H00 À 18H00	Contrôle Administratif
15H00 À 19H00	Contrôle Technique
19H00	Réunion du jury

DIMANCHE

07H15	Briefing commissaires de piste
07H45	Mise en place des commissaires de piste et du service médical
07H55	Essais de la grille de départ et briefing pilotes

08H00 À 08H15	<i>ELITE MX2 - GROUPE A</i>	Essais libres – 15 min	
08H20 À 08H35		<i>GROUPE B</i>	Essais libres – 15 min
08H40 À 08H55	<i>ELITE MX1</i>	Essais libres – 15 min	
09H00 À 09H15	FREESTYLE	
09H20	<i>ELITE MX2 - GROUPE A</i>	1 Test de départ et retour au parc d'attente	
09H25 À 09H45		Essais Chronos – 20 min	18 pilotes qualifiés
09H50	<i>ELITE MX2 - GROUPE B</i>	1 Test de départ et retour au parc d'attente	
09H55 À 10H15		Essais Chronos – 20 min	18 pilotes qualifiés
10H20	<i>ELITE MX1</i>	1 Test de départ et retour au parc d'attente	
10H25 À 10H45		Essais Chronos – 20 min	
10H50 À 11H15	FREESTYLE	
11H15	<i>REPÊCHAGE - ELITE MX2</i>	h-10 : Tour de reconnaissance	
11H25		Manche de Repêchage – 15 min + 2 tours	4 pilotes qualifiés

11H45	Séance de dédicaces – Pilotes Elite MX1 et MX2
11H45 À 13H00	Pause repas

13H00 À 13H35	FREESTYLE	
13H40	<i>1^{RE} MANCHE - ELITE MX2</i>	h-10 : Tour de reconnaissance	
13H50		Départ de la manche	25 min + 2 tours
14H30	<i>1^{RE} MANCHE - ELITE MX1</i>	h-10 : Tour de reconnaissance	
14H45		Départ de la manche	25 min + 2 tours

15H20 À 15H30	Pause
---------------	-------

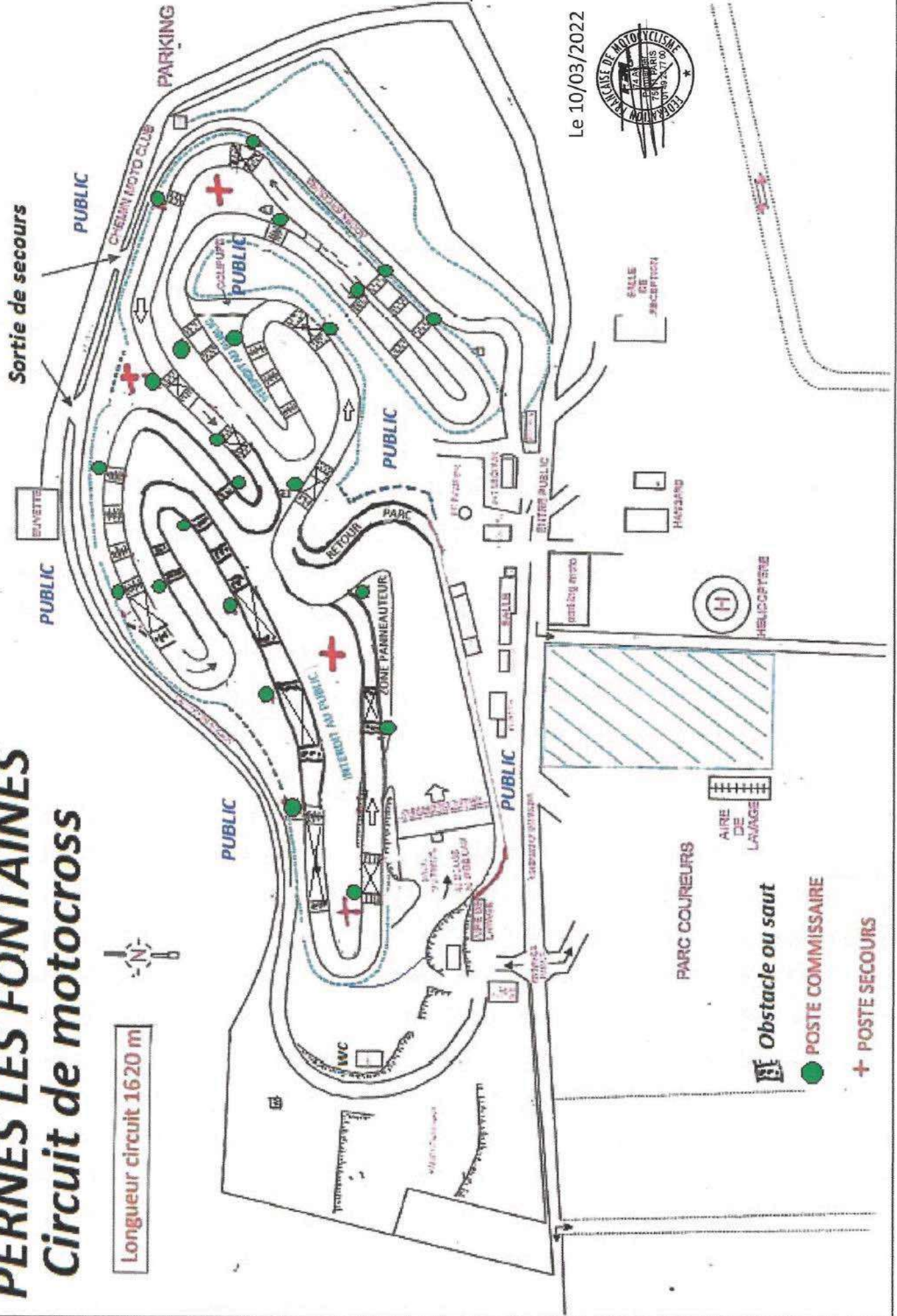
15H35	<i>NON-QUALIFIÉS - ELITE MX2</i>	h-10 : Tour de reconnaissance	
15H45		Manche des non-qualifiés (minimum 15 pilotes)	15 min + 2 tours
16H05 À 16H40	FREESTYLE	
16H50	<i>2^{DE} MANCHE - ELITE MX2</i>	h-10 : Tour de reconnaissance	
17H00		Départ de la manche	25 min + 2 tours
17H40	<i>2^{DE} MANCHE - ELITE MX1</i>	h-10 : Tour de reconnaissance	
17H50		Départ de la manche	25 min + 2 tours

18H25	Remise des prix
-------	-----------------

PERNES LES FONTAINES

Circuit de motocross

Longueur circuit 1620 m



- Obstacle ou saut**
- POSTE COMMISSAIRE**
- POSTE SECOURS**



Le 10/03/2022